COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LUC SUR AUDE DU 6 DECEMBRE 2012

Pr@sents

M.Cuguilleres – JC Pons- Patricia Von Essen - T. Perez- D.Algans -P. Moreno

Excus@s

RM. Roques

Absents

H. Falconner - N. Garcia - F. Rigail

1/Convention ALAE

L'ALAE est rØgi par les Francas qui nous demandent de signer une convention stipulant le fonctionnement de l'ALAE et les engagements des 2 parties . AprŁs avoir entendu l'exposØ des termes de ladite convention le Conseil Municipal aprŁs en avoir dØibØrØ agrØØla signature de cette convention.

2/Centrale photovolta que / Soleil du midi

Le projet de centrale photovolta que vient de recevoir l'approbation de la commission départementale des installations solaires qui trouve le nouvel emplacement choisi opportun .Mr Pons donne lecture de la promesse de bail sur 5 ans concernant la construction de la centrale solaire. Quelques points doivent Œre revus :

- -Sur l'article concernant la cession il serait important de modifier le terme "inform@s" par "associ@s" par exemple, afin de garantir notre position en cas de cession de la centrale et @ventuellement b@n@ficier d'une offre de rachat.
- -Compte tenu que la zone de construction a ØØdØimitØe pour une surface infØrieure au 23 hectares requis il sera demandØ Soleil du Midi de restituer la partie non utilisØe de la parcelle initialement choisie.
- -pr@ciser la n@cessitØ de l'entretien des chemins communaux et priv@s.

Le Conseil Municipal apr\(\) s en avoir d\(\) donne instruction au Maire pour n\(\) gocier la modification de ces points et lui donne mandat pour la signature de cette promesse de bail.

3/TRAVAUX SUR R SEAU LECTRIQUE

Il est apparu suite une rencontre avec le SYADEN (syndicat audois de l'Ønergie) que certaines lignes Øectriques Øtaient en fil nu. Le SYADEN propose de rØaliser une Øtude prØalable pour estimer les coßts d'une sØcurisation et le remplacement de ces lignes vØtustes. L'Øtude est gratuite et les travaux sont financØs 80% ils assureront un meilleur fonctionnement du rØseau Øectrique notamment en cas d'intempØries.

Le Conseil Municipal apr\(\) s en avoir d\(\)Øib\(\)Øvote l'unanimit\(\) pour demander l'\(\)Øtude.

4/NUIT DE LA THERMOGRAPHIE

Il s'agit d'une exp@rience pilote propos@e par le CAUE pour identifier les pertes d'@nergies dans les maisons du village l'aide de cam@ra thermique. Il sera fait un compte rendu et une pr@sentation du proc@d@aux habitants de la commune le jeudi 20 d@cembre 18:00.

5/D CISION MODIFICATRICE N 3 DU BUDGET

Il s'agit de basculer une partie du Budget entretien des b timents en budget investissement pour la r\mathbb{Q} ection du toit du pressoir. Cette modification est approuv\mathbb{Q} e l'unanimit\mathbb{Q}

6/ POSITION SUR LE SCH MAR GIONAL DU CLIMAT DE L'AIR ET DE L' NERGIE

Il est notØdans le SRCAE que la commune de Luc sur Aude fait partie des zones Øigibles pour l'implantation de parc Øblien. Une association " cri du vent " qui exerce une vigilance Øcologique quand — ces projets a envoyØun courrier au Maire et au Conseil les alertant sur la nØcessitØ de se positionner dLs — prØsent en rØponse au schØma prØ dØfini.

Le conseil d@cide, apr\(\) s en avoir d\(\) dib\(\) de prendre la position suivante : 1/Le Conseil approuve le SCAE,

2/Le Conseil est favorable l'Ønergie Øblienne et l'implantation d'Øbliennes, 3/ le SchØma rØgional Øblien ne saurait Œre un document dont l'approbation vaudrait implicitement acceptation par les populations et collectivitØs locales concernØes de projets Øbliens, tant que les contraintes que ces projets rencontreraient localement, n'ont pas ØtØ clairement dØfinies.

7/ ABATTOIR DE QUILLAN / modification des statuts

L'abattoir de Quillan reste un outil indispensable la filiLre Øevage de notre territoire ; il est proposØ que les CommunautØs de Communes de la Haute VallØe puissent adhØrer au nouveau syndicat apportant un soutien son fonctionnement et ses investissements. Le Conseil Municipal approuve l'unanimitØla transformation en syndicat mixte et la modification des statuts de la communautØde communes du pays de Couza afin d'intØgrer cette compØtence facultative.

8/ SMAR

Les communaut de de communes peuvent devenir membres du SMAR. D@ib@ation est prise l'unanimit@pour accepter la modification des statuts de la Communaut@de communes du pays de Couiza pour lui permettre de devenir membre du SMAR.

9/CONDITIONS FINANCI" RE DU RETRAIT D' ALET de la communautØde communes de Couiza

ALET quitte la communautØde communes pays de Couiza pour celle de Limoux. Il y aura une contrepartie financi\u20e4re verser par la commune d'Alet pour compenser les effets financiers de ce dØpart compte tenu des engagements pris par le passØ Une somme de 84000€ a ØØcalculØe. Le Conseil Municipal est appelØ dØibØrer sur le montant de cette transaction. Apr\u20e4s dØibØration le Conseil municipal approuve l'unanimitØle montant proposØ

10/SUBVENTION COLE

L'augmentation des effectifs scolaires impose un agrandissement des locaux de l'Øcole. Le Maire propose de demander des subventions pour aider au financement des travaux de l'Øcole. Le Conseil apr\(\mathbb{L} \)s en avoir d\(\Omega \)ib\(\Omega \) approuve l'unanimit\(\Omega \) la demande de subvention pour les travaux de l'\(\Omega \)cole.

11/ EMPLOIS AIDES

De nouveaux contrats aid@s appel@s « contrat d'avenir », des demandes d'embauches nous sont parvenues. Une aide au secr@tariat et une aide technique pour l'@quipe d@ en place seraient opportunes, le Conseil @tudie la requ@te de Mr Emmanuel GONZALES qui remplit les crit\u00e4res d'@igibilit@ au contrat aid@et qui est titulaire d'un CAP de secr@tariat, volontaire pour apprendre et augmenter ses savoirs professionnels. Le projet @tant de le former des comp@tences professionnelles dont la commune a besoin et qui renforceront sa valeur professionnelle sur le march@du travail l'issue de ses 3 ann@es de contrat. Le Conseil Municipal apr\u00e4s en avoir d@ib@@donne un avis favorable l'embauche de Mr GONZALES en contrat aid@ sous r@serve :

1/ de l'analyse de la situation financiŁre,

2/de l'acceptation par la Mission de l'emploi

3/de la d\(\mathbb{Q}\) inition technique de ses missions donnant lieu une fiche de poste.

Par ailleurs, le Conseil mandate Mr le Maire pour obtenir le renouvellement du poste de Geoffrey Lapotre.

12/ QUESTIONS DIVERSES

-Lotissement abandonnØdu champ de Coutieux : devant le blocage de la situation Mr le Maire propose de faire une proposition de rachat pour l'euro symbolique aux 3 propriØaires des maisons qui sont en train de se dØgrader sØrieusement. Le Conseil donne son accord cette proposition.

CAPEB

La coop@rative des artisans de l'Aude fait part des difficult@s qu'@prouvent les artisans dans l'exercice de leur m@tier. La CAPEB propose un certain nombre de propositions pour am@iorer la situation des artisans et en particulier l'acc\(\mathbb{L}\)s aux march@s publics. Apr\(\mathbb{L}\)s en avoir d\(\mathbb{Q}\)ib\(\mathbb{Q}\)'\(\mathbb{Q}\)le Conseil municipal d\(\mathbb{Q}\)cide d'accorder son soutien ses propositions

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS DE COUIZA

Il se tiendra Luc sur Aude le lundi 17 d@cembre 2012. La r@union commencera 18:00 et le repas se tiendra partir de 20:30 au foyer de Luc sur Aude.

La s@ance est lev@e 23:45

Le Maire Jean Claude Pons